

## CHAMPIONNAT DU LOT 2025

Le Jeudi 1er mai 2025 au Souillac Golf & Country Club

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses membres en 2025 dans un Club du Lot ou résidents lotois (résidence principale), licencié(e)s ayant leur certificat médical à jour.

### FORME DE JEU

Stroke-play - 18 trous

**Marques de départs :** Rouge pour les dames  
Jaunes pour les hommes

### CATEGORIES

- \*Jeunes Adultes : Hommes de 18 jusqu'à 24 ans  
Dames de 18 jusqu'à 24 ans
- \*Mid-amateurs : Hommes de 25 à 39 ans  
Dames de 25 à 39 ans
- \*Mid-amateurs 2 : Hommes de 40 à 49 ans  
Dames de 40 à 49 ans
- \*Seniors : Hommes de 50 à 59 ans  
Dames de 50 à 59 ans
- \*Seniors 2 : Hommes 60 à 69 ans  
Dames 60 à 69 ans
- \*Seniors 3 : Hommes 70 et plus  
Dames 70 et plus

## INSCRIPTIONS

**Les inscriptions se feront à l'accueil du Souillac Golf & Country Club ou sur le site du club**

Date limite d'inscription : mardi 29 avril à 12h

Droits de jeu et greenfee : 45 € /joueur (35 € + 10 €)

Pour les joueurs membres du Club Organisateur, les droits sont ramenés à 10 €

Option : pour 20€ une assiette froide (avec : salade composée, viande, fromage et un fruit) à réserver à l'inscription

## HEURES DE DEPART :

Départs en ligne par ordre **décroissants** des index  
Jeudi : à partir de 9h

Les horaires de départ seront disponibles à partir du mercredi 30 avril 18 heures sur le site  
**GOLF DE MONTAL &  
SOUILLAC GOLF & COUNTRY CLUB**

## PRIX :

Trophée de Champion du Lot au vainqueur **en brut** toutes catégories confondues

Trophée de Championne du Lot au vainqueur **en brut** toutes catégories confondues

Trophée(ou lot) des vainqueurs en brut & net de chaque catégorie

Pas de cumul de prix et le brut prime sur le net

\* Le titre de Champion(ne) du Lot prime sur les autres prix.

\* Quelques lots au tirage au sort

## DEPARTAGE :

\* Play off en mort subite sur les trous 16, 17, 18, 16, 17, 18, 16, ... en cas d'égalité pour désigner le champion(ne) du Lot 2025. Si impossibilité de jouer le play-off le (la) joueur (euse) sera déclaré(e) hors concours pour le titre de champion(ne) du Lot 2025.

\* Pour les catégories en cas d'ex aequo départage par informatique.

## REMISE DES PRIX :

Remise des prix et Cocktail (horaire communiqué le mercredi en fonction du nombre de participants).

**VOITURETTES :**

Elles ne seront autorisées qu'aux titulaires d'un certificat d'invalidité à caractère permanent (invalidité avérée et reconnue officiellement)

Elles seront autorisées également et sans restriction pour les inscrits dans la catégorie Séniors 3 qui en feront la demande dans la limite des voiturettes disponibles.

**COMITE DE L'EPREUVE :**

- Philippe SALGUES
- Francis LAJOINIE
- Annie MEYZEN

**JEU LENT :**

Les organisateurs de l'épreuve pourront pénaliser d'un coup les joueurs de la partie responsable en cas d'écart supérieur à 20 min par rapport à l'horaire prévu.

Président : SALGUES Philippe : 06.84.10.86.36 - Secrétaire : MEYZEN Annie  
e.mail ; cd46@liguegolfoccitanie.fr

**CD 46: Golf de Montal 69 Allée Jeanne de Balsac 46400 Saint Jean Lespinasse**